

JDA

Le journal des arquaises et des arquais - juillet 2022
Arques-la-Bataille - n°75



Le temps d'un week-end la vie médiévale a repris son cycle, les braies et cottes de maille ont ressurgi du passé pour bivouaquer à quelques volées du château.

DES ENFANTS ARQUAIS AU CŒUR DE L'OPÉRA





PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2022

ACQUISITION D'UN VÉHICULE DEMANDE DE SUBVENTION

Cette dépense d'investissement est estimée au montant de 26.800,00 €HT. Une demande de subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Seine Maritime, à hauteur de 30% maximum du montant HT dans le cadre des mesures exceptionnelles du plan de relance.

REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE DEMANDE DE SUBVENTION

L'estimation du coût de l'opération s'élève à 9.780 €HT selon le devis proposé par l'entreprise Rivière. Il est par ailleurs proposé de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

INSTALLATION D'UN COLUMBARIUM ET CRÉATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR

L'estimation du coût de l'opération, suite aux demandes formulées aux entreprises Eurovia et Rivière, s'élève à 7.880 €HT. Il est proposé de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE P. COLIN BAUDELLOT DEMANDE DE SUBVENTION

Le coût des travaux s'établit suivant les devis de l'entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE du 1^{er} février 2022 à 35 720,76€HT. Il est proposé de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

RESTAURATION DES FENÊTRES DE LA FAÇADE NORD-OUEST DE L'ÉCOLE MATERNELLE DEMANDE DE SUBVENTION

Les devis établis par les entreprises Ateliers Christophe Bénard et de l'entreprise Lavenu s'élèvent respectivement à 19.466,46 €HT et 28.024 €HT soit un coût total de 47.490,56 €HT.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une aide financière du Département de Seine Maritime.

RÉALISATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE ENTERRÉE AU HAMEAU DE CALMONT

Le coût des travaux s'établit suivant les devis de l'entreprise CREVECOEUR à 37.667,50 €HT. Il est proposé de solliciter une aide financière du Département de la Seine Maritime.

ETUDE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RESTAURATION INTÉRIEURE DE LA NEF ET DES COLLATÉRAUX DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION.

Il est envisagé de confier à Antoine Madelénat, ACMH, une mission complète de maîtrise d'œuvre pour laquelle son agence a présenté une proposition de contrat d'un montant de 24.741,60 €HT. Cette dépense peut obtenir une aide de l'Etat-Drac de Normandie au taux de 40%. Décide de solliciter une aide financière de l'Etat-DRAC de Normandie pour la réalisation de cette étude.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA POSTE - SAS INTÉRIEUR.

De réaliser les travaux de mise aux normes d'accessibilité du sas intérieur du bureau de poste. De solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

SODINEUF HABITAT NORMAND. DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Résidence Autonomie 5 rue Saint Julien, le conseil municipal délibère et accorde sa garantie à hauteur de 50% soit 510.661€ pour un montant total emprunté de 1.021.323,00€.

PERSONNEL TERRITORIAL CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT

De créer un emploi permanent sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de secrétariat auprès du maire, gestion des contrats d'assurance et suivi des dossiers, responsable de la communication et des manifestations. à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2022.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

BUDGET COMMUNAL APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

BUDGET COMMUNAL (Détails sur le site de la mairie : ville-arques-la-bataille.fr Rubrique : Délibérations du Conseil)

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022

PERSONNEL TERRITORIAL MISE EN APPLICATION DES 1 607 H

À compter du 1^{er} janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées

PERSONNEL TERRITORIAL

Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité. La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 0 12, article 6413 du budget primitif 2022.

PERSONNEL TERRITORIAL APPROBATION DU RÈGLEMENT DE FORMATION

L'organisation des départs en formation relève de la responsabilité de la hiérarchie et de l'administration, garante du bon fonctionnement du service, sachant que l'agent doit être acteur de son parcours de formation, tout au long de sa carrière.

SDE 76 - DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE D'EU

Il est proposé : D'accepter l'adhésion de la commune d'Eu au SDE76

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune d'EU au SDE76.

SDE 76 - DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE GRUCHET-LE-VALASSE

Il est proposé : D'accepter l'adhésion de la commune de Gruchet-le-Valasse au SDE76

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Gruchet-le-Valasse au SDE76.



Page 4
Au fil de l'Arques



Page 5
Les enfants d'Arques
à l'Opéra Garnier



Page 6-7
Les arquais connectés,
Concert de printemps
le Chapiteau de DSN,



Page 8
La sauvegarde
du château



Page 9-10
Budget 2022,
Vie économique



Page 12
Sports :
Les parcours du cœur,
Le canicross



Page 16
Les Médièv Arques,
acte VI,
Cérémonie du 14 juillet

Chers arquais, chères arquaises.

L'été qui s'installe, c'est la nature qui resplendit, les vacances tant méritées qui arrivent, et le plaisir des moments partagés à l'extérieur le temps d'une promenade aux bords des étangs ou bien autour d'un bon barbecue.

Et il n'y a qu'à lever les yeux pour se dire qu'il n'est point besoin de traverser la France pour profiter d'un cadre idyllique qui nous sensibilise à la beauté de la nature.

Avec l'été, Arques-la-Bataille va retrouver plusieurs moments de convivialité perdus ces dernières années à travers de nombreuses manifestations qui vont voir ou revoir le jour : je pense à la fête de l'été et de la musique du 24 juin dernier, aux festivités des 13 et 14 juillet avec en point d'orgue le feu d'artifice dont la réputation dépasse notre territoire, le festival de l'académie Bach à partir du 20 août, les journées du patrimoine des 17 et 18 septembre prochain avec, je l'espère, l'ouverture du château.

Au-delà de l'aspect festif, les élus souhaitent également inscrire les manifestations à venir dans des actions qui ont du sens, notamment la sensibilisation à la prévention comme nous l'avons fait avec la 1ère édition du parcours du cœur le 7 mai dernier, en attendant octobre rose...

Fidèle à notre objectif d'une commune qui prend soin, à Arques, il n'y a pas que les pierres qui sont centenaires, en témoigne Madame Jeanne Anne qui a fêté ses 100 ans le 1er mai dernier.

Dans l'attente de nous retrouver pour partager ces moments agréables,

Apprécions le bonheur de vivre à Arques-la-Bataille.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Votre maire, Maryline Fournier

Habiter le long d'une rivière et vivre au rythme de ses clapotis a un charme certain. Pour autant, les propriétaires de terrains ont aussi des obligations. Sur les berges, c'est le réchauffement climatique et l'importation non-contrôlée d'espèces invasives qui menacent l'équilibre de notre biodiversité locale.



Au fil de l'Arques

La Béthune, la Varenne et l'Eaulne, ces trois rivières se rencontrent sur notre commune pour former l'Arques, fleuve côtier de 7km se jetant dans le port de Dieppe. Classés première catégorie piscicole pour sa variété et densité de poissons migrateurs, ces cours d'eaux ont également obtenu pour leurs richesses de faune et de flore l'appellation site « Natura 2000 ». Un site à l'équilibre fragile entre les besoins d'urbanisation, la protection de sa biodiversité, limiter l'érosion des sols et le ruissellement agricole.

Habiter au bord d'un cours d'eau impose des contraintes et des obligations. Si la rivière traverse la propriété, les berges et le « lit » appartiennent à son propriétaire, mais pas l'eau qui appartient à tous. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son « lit » appartient pour moitié à chaque propriétaire. Ils doivent en assurer l'entretien et le libre écoulement de l'eau en entretenant la végétation le long des berges et ôter les branchages ou débris flottants pouvant faire barrage.

« Pour la gestion et l'entretien raisonné des cours d'eau, des guides pour vous conseiller sont téléchargeables sur le site bvarques.fr »

Des tâches qui incombent au SMBV (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques), ainsi que la prévention des crues et des inondations. Mais chacun d'entre nous peut aussi intervenir à son niveau pour préserver notre éden de verdure et de nature.

Le prélèvement de matériaux dans la moitié du lit du riverain, en fonction de leur nature et de leurs quantités sont soumises à une demande d'autorisation auprès de la Police de l'eau.

LES BELLES INVASIVES

Venues d'Asie, elles prolifèrent allégrement sur nos talus et nos berges. Aussi jolies soient-elles, la croissance exponentielle de La Renouée du Japon et de la Grande Balsamine colonise et étouffe toutes les variétés. Elles ne sont pas sans conséquence pour la faune et l'habitat des insectes et des petits mammifères locaux. Herbacée très vigoureuse, la Renouée du Japon est d'ailleurs inscrite parmi les 100 espèces les plus préoccupantes. « *Il n'y a aucune solution concrète pour en venir à bout* » témoigne un technicien du SMBVA, « *elle a un pouvoir de reproduction très fort par son bouturage aérien et ses rhizomes* ».



La Renouée du Japon et la Grande Balsamine

Élégante et délicate, la Grande Balsamine est pourtant bien envahissante et ne possède pas de prédateurs dans nos régions, « *il faut la faucher avant la floraison, ensuite c'est trop tard !* ». Ses fleurs roses sont attirantes, mais si vous frôlez ses capsules, elles explosent en libérant à tous vents des graines, « *chaque plante peut contenir jusqu'à mille graines qui vont se disséminer partout et être transportées par les cours d'eau* ». Quand la dame est en fleurs, ne pas la cueillir !

ENVAHISSANT RAGONDIN

Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin a été importé en Europe au cours du XIX^e siècle pour sa fourrure bon marché. Evasions d'élevages ou lâchers volontaires, le mammifère s'est si bien acclimaté à nos régions qu'il a été déclaré faisant partie des dix espèces exotiques les plus nuisibles !

Reconnaisable à ses 4 grandes incisives, ce rongeur herbivore peut atteindre 60 cm et peser jusqu'à 9 kg. Sur les rives de l'Arques et des étangs, le rongeur vit une vie idyllique et avec deux ou trois portées par an de cinq à sept petits en moyenne, sa population exponentielle est source de dégâts. Sa présence limite celle des rats musqués mais le ragondin est porteur de la leptospirose,



une bactérie pouvant provoquer une maladie mortelle ainsi que la douve du foie.

Pour les riverains des cours d'eau, le Syndicat mixte du bassin-versant de l'Arques (SMBV) peut vous accompagner et vous conseiller sur la législation et la pose de pièges.

Renseignements : 02 35 17 55 33 ou infos@bvarques.fr



« Ils avaient tout le temps la tête en l'air et les yeux n'étaient pas assez grands » Mélanie Milon

A la découverte de l'opéra

Pour le grand public, l'opéra est souvent perçu inaccessible, réservé aux initiés ou à une culture élitiste. Mais à Arques on aime la culture pour tous ! Les élèves de l'école élémentaire ont travaillé toute l'année sur cet art lyrique et théâtral. Clou du spectacle, ils ont pu visiter le Palais Garnier à Paris, temple de l'opéra.



A Arques, la culture n'est pas un vain mot, mais un moyen d'expression et d'enrichissement personnel pour nos écoliers. La lecture, avec Lire et faire lire, la musique avec le Conservatoire Camille Saint-Saëns, le théâtre baroque avec l'Académie Bach et cette année, la découverte de l'opéra font partie des programmes scolaires arquais. Mais pas en tant que simples spectateurs ou consommateurs, mais en immersion, en tant qu'acteurs.

« Exceptés les CP, le travail sur l'opéra été le projet de toute l'école. Nous avons eu la chance d'être aidés par le chef d'orchestre Frédéric Rouillon, d'avoir la participation de la chanteuse Marie Gautrot et d'avoir pu être en visio-conférence avec un metteur en scène en Estonie » témoigne Mélanie Milon, professeur des écoles. Pendant que ses élèves apprenaient le chœur de *Carmen*, les CE1-CE2 travaillaient, en complicité avec des collégiens de 4^{ème} de Delvincourt, sur des fiches métiers de l'opéra, comme les hommes et femmes de l'ombre, ceux que l'on ne voit jamais, abrités derrière les lourds rideaux de velours de la scène ou dans les coulisses. Un travail pédagogique, riche et complet, qui a été exposé dans l'enceinte de l'école, lors de la fête de la musique, le temps d'une représentation à guichet fermé. Le Théâtre de la Bataille est revenu sur

la vie du compositeur, puis Marie Gautrot a interprété plusieurs scènes du célèbre opéra de Bizet. Le récital s'est achevé avec le chœur des élèves, avec Frédéric Rouillon à la baguette. « Que ce soit dans leur recherche ou dans le chant, ils ont fait un très grand travail, c'est très touchant » soutient Marie Gautrot.

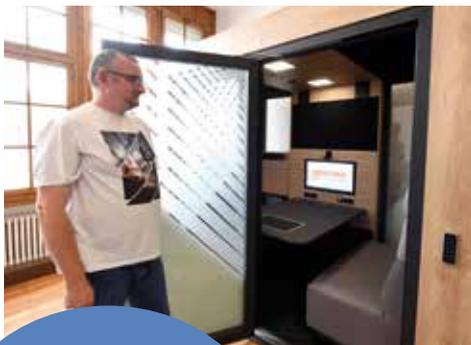
« L'opéra Garnier, l'opportunité de toucher le concret »



Pour conclure cette année au rythme de *Carmen*, les élèves ont pris la direction de la capitale pour une visite du célèbre Palais Garnier (ou Opéra Garnier). « C'était une véritable opportunité ! Il y avait un spectacle en cours de préparation et ils ont pu se rendre compte de tout le travail que cela représente pour les techniciens et les décorateurs. Ils étaient dans le concret de leur travail ». Une visite VIP pour nos écoliers, avec la salle de bal, la bibliothèque, la salle de spectacle aux multiples fresques, les balcons aux dorures luxuriantes, « Ils avaient tout le temps la tête en l'air et les yeux n'étaient pas assez grands » sourit Mélanie Milon « ils ont été impressionnés par le gigantisme des lieux et par les décors ».

Avec les élèves de CE1 de Mme Belle-tre, de CE2 de M. Garnier, du CM1 de Mme Milon et de CM2 de Mme Galland.

Une journée extra-scolaire bien remplie, avec pique-nique au Jardin des Tuileries et promenade en bateau-mouche sur la Seine. Tous les frais de transport ont été pris en charge notre commune.



Un ordinateur tactile, scanner, imprimante et caméra numérique à disposition des habitants qui ne possèdent pas d'ordinateur ou qui n'ont pas les connaissances informatiques nécessaires.

Les News de l'EGT

Les arquais connectés

Dans les bureaux de l'EGT, la WEEM impose sa présence par son volume extérieur. Une fois les portes franchies, c'est une cabine confortable digne d'un train de luxe qui attend l'utilisateur. À son bord, ordinateur tactile, scanner, imprimante et caméra numérique. « C'est un véritable outil pour les habitants qui ne possèdent pas d'ordinateur ou qui n'ont pas les connaissances informatiques nécessaires » assure Marion, animatrice à l'EGT et référente de ce projet avec Samuel.

Administrations indispensables à la vie quotidienne, Doctolib, collectivités, tous ces sites sont préinstallés avec une interface intuitive, « et nous serons présents au début. Le but est de pouvoir faciliter et accompagner les personnes dans toutes les démarches administratives, les déclarations en ligne telles que celles de la CAF ou les recherches

d'emploi. Ensuite, quand l'utilisateur sera familiarisé avec les outils il sera autonome dans la cabine ». Grâce au scanner les documents papiers peuvent être envoyés, une imprimante est à disposition et une caméra permet de pouvoir faire des visios conférences avec des prestataires référencés. « Tout demeure strictement confidentiel » insistent les deux animateurs, « la cabine est insonorisée, on ne peut pas enregistrer sur l'ordinateur et les dernières utilisations s'effacent dès que l'on ouvre les portes ».

L'utilisation de la cabine se fait sur rendez-vous, les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 11h. D'autres créneaux horaires peuvent être débloqués en fonction des besoins et des contraintes de l'utilisateur. 02 35 85 54 08



LE POTAGER PARTAGÉ

Pour réunir plaisirs de la table, fraîcheur des produits et prix raisonnables... Retournons au potager ! Mais tout le monde n'a pas un jardin ou les connaissances pour faire pousser haricots, salades ou tomates... Alors, le potager partagé de l'EGT est une bonne expérience pour s'initier et échanger ses astuces entre les adhérents. Samuel recherche des bénévoles pour mener à bien ce projet citoyen.

Pour continuer de développer ce projet, le centre social a reçu des fonds de « France Relance » qui ont permis d'investir dans une grande serre et de pouvoir installer de nouveaux carrés de plantations. Trois « bacs à comestibles » sont implantés autour de la salle Mandela. Ciboulette, persil, coriandre et autres aromates seront à disposition des habitants. Partager n'est pas un vain mot.

Campagne de stérilisation des chats libres

Ils sont flegmatiques, adorables, caractériels, fiers et attachants. Ils vous imposent leur rythme de vie et ne dénigrent pas de vous



prendre la meilleure place du canapé en vous toisant d'un air impérial. Si la majorité de nos félins domestiques sont des compagnons casaniers, d'autres préfèrent garder leur liberté et chasser dans les rues et jardins. Pour éviter la nuisance d'une surpopulation de chats libres, la commune a signé une convention avec l'association 30 millions d'amis.

Signalés à la mairie, la capture des chats se fait uniquement par un agent municipal et sur le domaine public. Ensuite ils sont confiés à un service vétérinaire qui procède à la stérilisation et à l'identification du matou. Ils seront ensuite remis au même endroit où ils ont été capturés. La prise en charge des frais de vétérinaire est partagée à 50% entre l'association et la commune.



AMETPA CONCERT DE PRINTEMPS

« Si vous ne pouvez pas aller à la musique, c'est la musique qui vient à vous ! » C'est sur leur terrasse et sous un soleil généreux que les locataires de la Résidence d'autonomie Saint-Julien ont pu apprécier le récital de la Musique d'Arques. Sous la direction de Ludivine Renardet, les musiciens ont inter-

prété pendant près de deux heures un répertoire de batterie-fanfare lors de ce concert de printemps organisé par l'Ametpa. C'est dans la bonne humeur que musiciens et résidents se sont ensuite retrouvés autour de rafraîchissements, dans l'attente de la prochaine édition.

"LIRE ET FAIRE LIRE" LE KAMISHIBAI S'ÉDITE

Enfant, Hervé Noël s'amusait à créer des saynètes dans des boîtes à chaussures. Alors, quand l'ancien instituteur a découvert par hasard le Kamishibai, il ne pouvait que se passionner pour cette forme de théâtre venue du Japon. A l'origine, les conteurs se déplaçaient de villages en villes, captivaient les enfants avec leurs histoires et légendes à l'aide de planches illustrées qu'ils plaçaient dans une petite structure portable, le Butai.

Après plusieurs représentations de contes japonais dans les écoles, et devant la difficulté de trouver de nouvelles histoires, Hervé Noël franchi le pas et écrit son propre Kamishibai, *Ti ballon de toutes les couleurs*.



Son texte posté sur un site a été remarqué par l'illustratrice Cox Haumant. Les éditions MK67 ont ensuite édité leur travail, *Ti ballon de toutes les couleurs* est disponible à la vente sur le site MK67. « Ma démarche est avant tout de diffuser le plus possible le Kamishibai dans les crèches et les écoles. Je ne touche pas de droits d'auteur afin que le prix soit le plus bas possible ».

Foire à tout

C'est l'Ametpa qui a repris l'organisation de la brocante de la Pentecôte autour du gymnase de l'Etoile. Une foire à tout qui a accueilli nombre d'exposants pour le plaisir des promeneurs et des chineurs. Les fonds récoltés lors de cette manifestation soutiendront les différentes actions que mènent l'association pour le bien-être de nos aînés.



Mister Tambourine Man ou le joueur de flûte de Hamelin revisité

C'est dans le programme de ses rencontres itinérantes que DSN a choisi d'installer son chapiteau sur les berges de l'étang de la Varenne. Dans ce cadre bucolique, le public fût accueilli en musique par l'Harmonie Municipale de Saint-Nicolas-d'Aliermont avant de prendre place pour la représentation de *Mister Tambourine Man*, par la Cie *l'Envers du décor*. Un spectacle hors norme, inclassable et détonnant mêlant poésie, jonglerie et folie.

Dans cette coproduction de DSN créée pour le Festival d'Avignon, la metteuse en scène Karelle Prugnaud revisite le célèbre conte médiéval d'Hamelin. Transposé dans un bar, le conte se transforme en une joute entre Dan, homme-orchestre étrange, blasé de l'humanité et Niko, barmaid misanthrope aux talents circassiens. Le duo joue sans temps mort et s'amuse avec le public, offrant une farce et un regard parfois grinçant sur notre société.

La sauvegarde du château



Les fondations du château dateraient du XII^e siècle mais sa muraille fût reprise et consolidée à plusieurs époques. C'est aux pieds de ses remparts, qu'Henri IV remporta une bataille contre les troupes de la Ligue en 1589. Abandonné militairement en 1708, les arquais commencent à le démanteler et à s'en servir comme

s'était effondré. « La Conservation Régionale des Monuments Historiques de Normandie a commandé des travaux conservatoires et de sécurisation des courtines ainsi dégagées » nous informe le communiqué de la Drac. Ces travaux indispensables devraient courir jusqu'en mars 2023.

« Des ruines romantiques »

Pour garder une irrégularité de taille et une authenticité de résultats les outils mécaniques sont prohibés, autant que possible. Chaque sillex est hissé manuellement, chaque brique retaillée au cas par cas, « on retrouve et on suit les traces du passé. Les pierres sont façonnées à la main,



carrières de pierres. Son riche passé et sa valeur esthétique indéniable lui permettent d'être classé au titre des Monuments Historiques en 1875.

Par mesure de sécurité, l'accès du château est interdit au public depuis 2003, à son grand dam. Mais les chutes de pierres sont fréquentes et le site n'est pas encore sécurisé. En 2017, les travaux menés sur la courtine Est pour enlever le lierre qui rongait les pierres ont dévoilé un état préoccupant des remparts dont un pan



ensuite on sable l'ensemble pour redonner un aspect vieilli et garder au maximum une harmonie » témoigne un maçon spécialisé de Normandie Rénovation.

Antoine Madelénat a l'expérience et la charge de plusieurs dizaines de chantiers de restauration dans l'hexagone, mais ne cache pas son attrait pour les charmes du château d'Arques-la-Bataille. « La vraie question c'est de savoir ce que l'on veut et ce que l'on peut faire. Une restauration complète n'est guère possible et la



Antoine Madelénat, architecte en chef des Monuments Historiques

Grimpant d'échelles en échafaudages, Antoine Madelénat, observe avec attention les murs d'enceinte, scrute la plus petite cavité et étudie la moindre brique ou sillex. Analyse avec minutie quelle action sera la plus opportune pour le château. « On veut arrêter le processus d'érosion et nous devons rajouter de la matière, mais nous ne devons pas gommer l'histoire. Il faut que nos interventions soient invisibles et dans l'esprit de l'époque. Il nous faut parfois ralentir le travail des ouvriers, pris dans une habitude et dans des gestes automatiques au fil de la journée. On déconstruit l'ouvrage intellectuellement, il nous faut comprendre ce que l'on a sous les yeux, son histoire, qu'est-ce qu'il nous raconte »

décision a été prise de conserver en l'état le site. Ce sont des ruines romantiques, pleines de charme et chargées d'histoire de France ».

Quant à l'épineuse question d'une ouverture du site, l'architecte est plutôt optimiste, « si on maintient les travaux à ce rythme on pourrait l'envisager dans un futur pas si lointain. Le site sécurisé, les visites du public pourraient se faire en suivant des parcours donnés ».

Vote du budget 2022

Depuis plusieurs années les baisses successives des dotations de l'État impactent fortement la trésorerie des collectivités locales. Seul levier pour les communes pour augmenter les recettes, l'augmentation du taux d'imposition communal. Depuis une vingtaine d'années, Arques s'y refuse. En maîtrisant ses investissements et ses coûts de personnel, le budget 2022 voté par le Conseil municipal maintient ses objectifs : être proche du quotidien des arquaises et des arquais.

751 000 € en 2021, 624 000 € pour 2022. La baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) et des subventions versées par l'État pour la commune d'Arques sont devenues structurelles et fondent comme neige au soleil. Quant aux besoins, ils sont toujours omniprésents. Avec un budget annuel de 2 640 000 €, la commune continuera cette année d'investir et de soutenir tous les acteurs du bien-vivre ensemble.

En soutenant les différentes actions culturelles, sportives et les sorties pédagogiques mises en place par les équipes enseignantes, l'éducation demeure une priorité pour le conseil municipal. 24 000 € ont été budgétés afin que l'école élémentaire investisse dans des écrans tactiles et que les élèves se forment au plus tôt avec les outils numériques.

Des travaux de peinture et de rénovation pour un montant de 36 000 € sont programmés au groupe élémentaire et 170 000 € de travaux ont été votés pour l'école maternelle. C'est tout un programme de restauration pour Les Marronniers, avec réfection de la couverture, changement des menuiseries et l'aménagement pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Travaux toujours, avec la mise en place de PMR au Pôle service sur le site Ernest Carnot ainsi qu'à l'agence postale. Des voiries vont être refaites et la place Colin Baudelot réaménagée. 35 000 € ont été votés pour la reprise de plusieurs concessions, l'agencement du Jardin du souvenir et la création d'un columbarium au cimetière.

Nouvelle contrainte imposée aux communes, la défense extérieure contre l'incendie (DECI) représente un investissement de 52 000 €. En fonction des besoins et des risques, le DECI doit assurer l'alimentation en eau des moyens de secours sur des points d'eau définis. C'est à Calmont que ces réserves d'eau seront enterrées.

Pour la deuxième année consécutive, les élus arquais ont voté la baisse de leurs indemnités et maîtrisés les dépenses de personnel. Des mesures qui pourraient paraître symbolique mais qui permettent de ne pas augmenter le taux d'imposition communal foncier, resté inchangé depuis une vingtaine d'années.

CCAS, LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

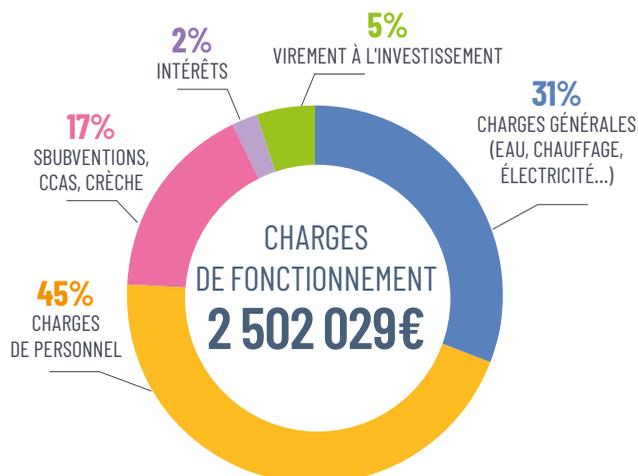
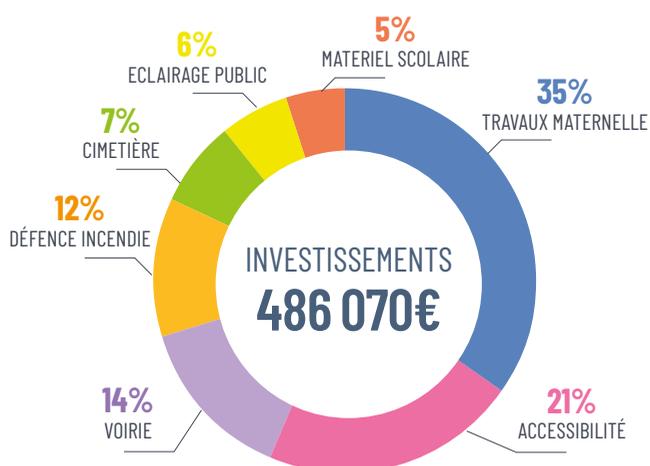
Pilier de l'action sociale sur notre territoire, le CCAS est une main tendue pour les familles qui subissent des accidents de la vie, mais pas seulement... Le Centre Communal d'Action Sociale gère de nombreuses missions pour le quotidien des arquais, de la petite enfance à nos aînés.

Gérée par le CCAS, la crèche « Les empires de la lune » répond à la demande d'une trentaine de familles en accueillant simultanément une vingtaine de jeunes enfants. Il gère également le restaurant scolaire avec cette année une baisse significative du prix des repas.

Outre ses missions de demandes d'aide sociale légale, le CCAS offre un soutien à la scolarité des collégiens, lycéens ainsi que des étudiants. Il est aussi gestionnaire de la Résidence d'Autonomie Saint-Julien qui loge une quarantaine de locataires et finance le Repas de printemps offert aux Arquais de + 60 ans.

Le financement du CCAS est assuré par la commune et la participation des usagers.

Renseignements, CCAS : Site Ernest Carnot, rue Verdier Monetti 02 35 40 49 49



VLT Auto



Depuis le mois de mars c'est sous l'enseigne VLT Auto que Valentin Lerat a ouvert son atelier de réparation automobile, remplaçant le garage de la Fourche fermé depuis plusieurs mois. Un véritable passionné, « *je suis tombé dans la mécanique à 12 ans ! Avec mon père nous rénovons de vieilles voitures, des Coccinelles ou des Vespas, la passion est toujours restée* ».

Le choix de s'installer à Arques n'est pas un choix dû au hasard, « *c'est une*

vraie opportunité avec un très bon emplacement ». Valentin Lerat propose tous les services traditionnels d'un garage pour toutes marques de voitures et de petits utilitaires, la préparation pour le contrôle technique, le nettoyage intérieur et extérieur ainsi que la vente de véhicules d'occasion.

VLT Auto : 1, bis Place Ste Wilgeforte – 02 35 40 54 35 ou garage.vltauto@gmail.com

La cabane des copains, la Guinguette

Les parasols ont fleuri devant la cabane en bois, les tables et les chaises ont pris place dans l'herbe face à l'étang et vous invitent à faire une pause, dans un cadre idyllique avec vue sur le château. « *C'était très attendu par les promeneurs de l'Avenue Verte* » se réjouit Jacky-Oscar Demeule, gérant de *La cabane des copains, la guinguette*.

On vient à pied, en trottinette, à vélo ou en roller pour profiter d'une ambiance champêtre, bucolique et déguster une crêpe maison, une glace ou consommer

quelques rafraîchissements. « *Enfant, je venais souvent ici, la décision s'est vite prise et les retours des clients sont très bons* ». L'esprit guinguette, sans fioriture et en toute simplicité.

Soirée barbecue ou musicale, au bord de l'eau, les thèmes s'égrènent en fonction des envies et de la météo. *La cabane des copains* est ouverte tous les jours de 14h à 19h « *et voire beaucoup plus tard en fonction de l'ambiance et du soleil* » s'amuse Jacky-Oscar Demeule.



Boulangerie Frédéric Diez



Pour le rassemblement des 1000 Alpine sur le front de mer de Dieppe, Frédéric Diez a reçu une commande pour le moins vrombissante ! La reproduction de la mythique Berlinette A110 en chocolat en version XXL qui sera offerte lors d'une tombola lors de l'évènement.

Passionné de mécanique, c'est avec réalisme qu'il s'est attaqué à la tâche, « *J'ai façonné 8 kg de chocolat noir, fait les vitres en chocolat blanc et les phares sont en pâte d'amandes* ». Plus de trente heures de travail ! Le résultat est bluff-

fant, mais Frédéric n'est pas à son coup d'essais, « *j'avais réalisé un 1er modèle qui a été exposé au Parc Expo de Rouen et un autre que j'avais mis en jeu dans un concours pour mes clients* ». Un travail remarqué par les fans et les clubs d'Alpine de toutes régions qui le contactent depuis pour dupliquer son travail.

Une maquette à croquer à pleines dents. Contact : 06 31 31 57 96 et sur Facebook : [boulangerie-patisserie Diez Frederic](https://www.facebook.com/boulangerie-patisserie-diez-frederic)

L'Auberge de la forêt

Depuis juin, c'est Benjamin Bouloch qui a pris la direction de l'Auberge de la forêt. Passer derrière les fourneaux de cette institution culinaire locale est un challenge, mais le chef qui a œuvré à l'Hôtel de Dieppe à Rouen est déterminé à relever le défi. « *Et puis j'habite à Arques, je voulais être acteur de mon village* ».

Avec son équipe il a concocté une nouvelle carte, « *elle changera tous les trois mois. On cuisine avec des produits de saison, directement achetés chez les*

producteurs locaux. Nous proposons aussi pour le midi une gamme avec des prix plus attractifs, c'est une cuisine traditionnelle, bien faite ».

Amis gourmets, attention la carte risque fort d'être addictive, « *on a des profiteroles qui marchent très très fort* » s'amuse le chef. Renseignements et réservations : 02 35 85 53 06



QG Jeunes

Le Devoir de mémoire s'écrit en bulles

Hugo Ban, Louise Duplessis, Evan Papillon et Maël Thelemaque, collégiens et lycéen, fréquentent avec assiduité le QG Jeunes de l'EGT. Répondant à un appel à projets, ils ont planché sur le Devoir de mémoire en réalisant leur propre bande dessinée, « *La guerre de mon enfance* ». C'est le créateur de *Polète*, Nicolas Sterin, qui est venu les assister et les conseiller dans leur démarche graphique et de mises en pages, « *j'ai été très étonné, ils ont eu une grande motivation et il en faut ! La BD demande de l'effort, c'est exigeant* » souligne le dessinateur.

« *Nous voulions parler de l'époque de la guerre à travers la vision de 2 jeunes qui essayent de comprendre ce qui se passe, d'accepter le départ du père* » précise Hugo, « *comment nous on le vivrait si nous avions*



été à leur place ». Un travail collégial où chacun a apporté ses infos, fait des recherches sur internet et appris la mise en pages sur ordinateur. La guerre de mon enfance a été éditée à 100 exemplaires et sera en vente pendant le Festival de l'ANBD sur le front de mer de Dieppe, le 16 et 17 juillet, au prix de 6 €. Les fonds récoltés permettent de financer différents projets du QG Jeunes.



Un sans-faute des JSP

Ils étaient près de 90 Jeunes Sapeurs-Pompiers à se présenter à l'examen de passage annuel au groupe scolaire. Buchy, Forges-les-Eaux, Neufchâtel-en-Bray, Eu et l'école de la Vallée d'Arques se sont retrouvés au groupe scolaire pour les différentes épreuves écrites et pratiques. Un rite obligatoire pour pouvoir valider et continuer leur apprentissage pendant leurs 4 années de formation. Félicitation aux jeunes arquais qui ont tous réussi leur examen de passage.

L'entreprise de menuiserie de Nicolas Dagicour a récompensé leur engagement en offrant à tous nos JSP des maillots de sport floqués.



©Robin.H.Davies

THÉÂTRE BAROQUE

Avec les élèves de CM2, Benjamin Lazar a mis en scène et a adapté le célèbre conte *La Barbe bleue* pour le théâtre baroque. Pour cette nouvelle collaboration entre l'Académie Bach et l'école élémentaire, le phrasé si particulier a été plus succinct, « *mais ils ont fait plus d'improvisations et ont même changé les textes* » souligne fièrement la professeure des écoles. Pendant les dix séances de répétitions, les jeunes acteurs ont expérimenté le son binaural. Une technique de restitution sonore en trois dimensions et qui nécessite le port de casque hi-fi. Deux représentations ont été données en présence des parents.

Osons l'opéra

Les graines de l'opéra sont en semence sur les rives de la Varenne et les projets se transforment déjà en portées. L'Orchestre Symphonique de l'Arques propose un concert exceptionnel le 23 juillet au groupe élémentaire. Un chœur d'opéra avec plusieurs solistes réputés dont Marie Gautrot et une soixante de musiciens professionnels vont interpréter *Aïda* de Verdi. « *Le travail des enfants sera exposé et le film qu'ils ont réalisé sera projeté. Au cours de la présentation, nous voulons donner les clés d'écoute et de regard*

transmis par les enfants pour pouvoir rentrer dans l'univers de l'opéra ». Une première à Arques, « *mais à terme nous souhaitons inscrire un travail à l'année et pouvoir faire une représentation tous les ans* ».

Orchestre Symphonique de l'Arques :

Aïda de Verdi, le 23 juillet. Présentation à 18h, suivi d'une petite restauration et récital à partir de 20h30. Informations : Billetterie.osarques@gmail.com. Réservations : <https://www.billetweb.fr/osarques-festival>



L'AMETPA FÊTE LA MUSIQUE

Une cinquantaine de personnes ont répondu présent au repas dansant organisé par l'Ametpa à l'occasion de la Fête de la musique. Une initiative qui devrait perdurer pour les prochaines années tant l'ambiance était chaleureuse et conviviale autour du buffet campagnard. Aux platines et à l'accordéon, Jean-Philippe Pacary a animé l'après-midi aux rythmes des années 80.

Après deux années compliquées, c'est avec optimisme et confiance que Franck Dumont, président de l'ESA, voit l'avenir des différents clubs, « on sait que la trésorerie des municipalités est difficile, mais on bénéficie du soutien de la commune qui maintient nos subventions ». Une priorité qui demeure pour les élus. Avec près de 300 licenciés pour 2500 habitants, sans compter les dizaines d'adeptes du sport-santé qui courent au quotidien en forêt ou le long des étangs, pas de doute, Arques est une vraie terre de sport. Bonne trêve estivale à tous...



C'est la 1ère fois qu'Arques organisait les « Parcours du Cœur », patronnés par la Fédération Française de Cardiologie. « La petite conserverie » de l'EGT s'est associée à l'évènement, reversant tous ses bénéfices de crêpes et de produits maison au profit de la Fédération. Les JSP ont aussi répondu présent, réalisant plusieurs démonstrations sur les gestes de premiers secours à faire en cas d'infarctus ou de malaise.



Pour cette manifestation nationale, aucun podium, aucun chronomètre ni record à battre. « C'est une promotion de la santé à travers la prévention » a précisé Maryline Fournier, soulignant que « l'activité physique est un enjeu de société » et que l'inactivité conduit aux problèmes de surpoids, dont sont impactées le plus souvent les familles défavorisées.

Dans un esprit bon enfant, une cinquantaine de personnes ont chaussé baskets et chaussures de rando pour participer à une marche d'une heure trente le long des étangs et de la base de loisirs.

Une première édition réussie, qui va évoluer pour ce rendez-vous en famille désormais inscrit dans les manifestations annuelles de la commune.



CROSS DES KÉPIS

C'est à grandes foulées que gendarmes, policiers, douaniers, marine nationale et agents de l'ONF se sont affrontés au cœur de la forêt. Une belligérance des plus amicales pour cette nouvelle édition du Cross des képis qui a réuni 123 coureurs sur deux parcours, 6,5 km et 8,5 km. Créée par Michel Lauvray et ses amis, la course de l'ancien garde champêtre a su garder son esprit de camaraderie entre les compétiteurs.

Sur le 8,5 km : 1ère féminine : Marion Tiennot (Police) en 46'47" devant Typhanie Weiten (Gendarmerie). 1er masculin : Mathieu Huguerr (Police) en 32' devant Timothe Dumont (Pompiers).

Sur le 6,5 km : 1ère féminine : Sabrina Franchemiche (Police) en 28'56" devant Valerie Veraeghe (Gendarmerie). 1er masculin : Logan Toumire (Pompiers) l'emporte en 23'38" devant Alexandre Dionis (Pompiers).

Tennis de table

49^{ème} challenge Henri Rappin

C'est Christophe Cadinot qui a remporté le 49^{ème} challenge Henri Rappin face à Yohan Hennequin, président du club. La finale a opposé les deux gauchers dans une rencontre très équilibrée mais c'est Christophe qui en sort victorieux, 4 sets à 2.

Ce tournoi interne aux licenciés de l'ESA se déroule tous les ans à l'Ascension dans un esprit de camaraderie. C'est aussi l'occa-

sion de revoir les anciens membres lors de la soirée qui accompagne ce rendez-vous immuable de nos pongistes.

Côté entraînements, la section sport-adapté encadrée par Michel Eude continue de se développer, « mais notre volonté est de faire venir de plus en plus de jeunes ici » nous confie Christian Vassard, secrétaire de l'ESA.



Canicross

Un anniversaire à pleines dents



XX^e édition du canicross d'Arques organisée par les Piranhas, la plus ancienne épreuve nationale de la discipline ! Avec son parcours atypique sur 4,5 km et sa montée au château, la compétition est devenue un rendez-vous incontournable qui a battu cette année des records... Près de 400 concurrents, et pas des moindres !

Plusieurs participants sont des habitués des podiums nationaux et l'épreuve arquoise tenait lieu de répétition générale

pour les futurs championnats du monde, rien de moins. C'est le cas pour Gauthier Cambien, vainqueur de cette édition avec son partenaire Grizzly, mais qui franchira l'arrivée avec une seule chaussure... L'autre flottant dans le gué !

En ouverture des courses, hommes et femmes, se sont déroulées des épreuves de Cani Trotinette et de Cani Vtt, ainsi que des courses pour les enfants. Une vraie fête à six pattes qui ne manque pas de souffle.

Karaté

Pluie noire pour les karatékas



Bien que la tendance nationale pour les arts martiaux traditionnels soit à la baisse, à Arques, le nombre de licences augmente ! Les jeunes karatékas montent sur les podiums des interclubs et les plus expérimentés cumulent les Dan, faisant d'Arques l'un des clubs les plus gradés de la région.

Des résultats qui ne sont pas dus au

hasard mais à un investissement personnel et aux entraînements réguliers, d'échanges et de participations aux stages avec les experts départementaux. Félicitations pour leur nomination à : 1^{ère} Dan : Chloé Jacquet, Anaïs Lugand, Xavier Lecoffre, 2^{ème} Dan : Natacha Groult et Johan Buron, 3^{ème} Dan : Patrick Rocatcher.



BOULISTES TOUS TEMPS

Ils sont une trentaine à se retrouver tous les mercredis sur le boulo-drome voisinant les services techniques municipaux. Un rendez-vous incontournable pour ces passionnés du cochonnet, mais notre météo parfois capricieuse les a tous incités à investir dans des coupe-vent au couleurs de leur club ! Les boulistes de l'Ametpa pourront désormais s'affronter en toute convivialité par tous les temps.



Basket

Du monde sous les paniers

« Après deux ans de crise sanitaire, nous avons des craintes d'effectifs, mais nous avons dépassé les cent licenciés pour cette saison » se félicite Franck Dumont. Un retour sur investissement pour le club qui s'investit dans les animations de la commune et qui a fait de la formation de ses joueurs une priorité.

L'ESA affiche désormais des équipes dans toutes les catégories, des plus jeunes aux adultes avec pas moins de trois équipes senior masculines et une féminine ! La saison n'a pas été un long fleuve tranquille pour autant, l'équipe 1^{ère} devant faire face à de nombreuses blessures. « Plusieurs joueurs de la réserve jouaient le matin et enchaînaient l'après-midi un match pour pallier aux blessés. »

Expression libre



ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Cette année aura été cruciale sur le plan électoral.

Le 24 avril 2022, le Président E. Macron était réélu.

Même si cet homme ne recevait pas l'unanimité, nos concitoyens ont fait le choix de faire barrage à la candidate du Rassemblement National.

Au cours des deux derniers scrutins, les électeurs ont manifesté leur mécontentement en choisissant comme personnalité politique Sébastien Jumel pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

Nous remercions les 930 personnes qui se sont déplacées aux urnes alors que les médias annonçaient un taux d'abstention record.

Sur Arques, cette abstention représente 50,19 % alors que sur le plan national, le taux est de 54 %.

Sébastien Jumel, à l'image des deux autres députés communistes du Département, sera attaché aux valeurs de la République, combatif, sincère, authentique et utile pour défendre nos vies, notre territoire et les services publics de proximité auxquels nous sommes attachés. Pour cela, il est impératif de doter du personnel suffisant à la réalisation de leur mission : milieu hospitalier, pompiers, police, éducation...

Il est urgent que les préoccupations du quotidien telles que le pouvoir d'achat, la hausse des salaires, l'âge de la retraite, le blocage des prix soient défendues au sein de l'hémicycle.

A l'échelle communale, sachez que l'équipe municipale reste à l'écoute de tous, quelles que soient vos interrogations, pour répondre au mieux à vos attentes.

LE RENOUVEAU POUR TOUS

Beaucoup de nuisances sonores et d'incivilités de certains jeunes sont régulièrement constatées notamment devant le groupe scolaire. Une résidente a pu entamer le dialogue. L'un d'eux lui a indiqué qu'un espace dédié (jeux, skate-parc...) serait le bienvenu ; L'information a été remontée lors d'un conseil municipal ainsi qu'une demande pour la remise en service de l'espace basket, ce qui a été fait.

A noter que le projet de réfection de l'éclairage public, que nous avons défini comme prioritaire dans notre programme électoral, prend forme. Il s'agit là d'un poste de dépense conséquent mais il permettra une économie d'énergie et donc d'économies financières à court terme.

Circulation rue de la Chaussée entre la gare et la boulangerie : les véhicules des résidents garés sur les espaces de stationnement sont souvent accrochés voir totalement accidentés (pare chocs et carrosserie rayés, rétroviseurs arrachés, etc....). Force est de constater une vitesse excessive sur la majorité des routes communales.

Avec l'atténuation de la pandémie, nous nous réjouissons que plusieurs manifestations essentielles au dynamisme de notre commune aient pu à nouveau se dérouler. Plusieurs projets sont à l'étude avec notamment notre proposition de marché nocturne artisanal pendant le week-end de la pentecôte. Il faut impérativement qu'un budget festivité soit prévu afin de pouvoir organiser au mieux ces événements.

N'hésitez pas nous contacter sur l'adresse mail : lerenouveaupourtous1@orange.fr

RESPECT ET SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Les horaires pour les travaux de tontes, de tailles de haies ou de bricolage produisant des décibels et gênant le voisinage sont réglementés.

Pour les jours ouvrables :
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h30

Pour les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Pour les dimanches et jours f
de 10 h à 12 h

Pour tous vos déchets verts et autres : L'accès à la déchèterie de Dieppe, Chemin de la rivière à Rouxmesnil-Bouteilles, est gratuit pour les arquais munis d'une carte (demande à faire en mairie avec attestation de domicile). La limite pour les particuliers est fixée à 3 m³ et 12 passages par an.

Tous les dépôts sauvages (y compris les végétaux) jetés dans la nature ou sur l'espace public sont sévèrement réprimandés, jusqu'à 1500 € de contravention et la saisie du véhicule.

Horaires d'été de la déchèterie :
du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 18h45.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour le prix d'un titre de transport (1,30€), Deep Mob met à la disposition des habitants des 16 communes de l'Agglo de Dieppe un service de transport à la demande. Ce service fonctionne sur réservation, vous prend en charge et vous dépose aux arrêts matérialisés que vous aurez choisis (abribus ou poteau d'arrêt, liste sur le site deepmob.fr).

Horaires de la prise en charge : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h30.

Vous devez vous présenter au lieu de rendez-vous 5 mn avant l'heure prévu, le conducteur du minibus ne pouvant vous attendre.

Pour vos déplacements avant 14h, vous devez réserver la veille avant 17h. Pour les trajets après 14h vous pouvez réserver le matin même, avant 11h.

Réservation sur le site deepmob.fr ou par tel au : 02 32 14 09 09 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h pendant les périodes scolaires et de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 pendant les vacances).



Le 8 mai, recueillement partagé

C'est au pied du Monument du souvenir que Maryline Fournier a déposé une gerbe en mémoire de toutes les victimes de la Seconde Guerre Mondiale. Un moment de recueillement partagé avec le public, la Musique d'Arques et Les Jeunes Sapeurs-pompiers.

Mais 77 ans après l'armistice, l'histoire semble bégayer en Ukraine avec toutes les horreurs qui en résultent. Dans son allocution résolument humaniste, le maire a souligné « que les guerres ne profitent qu'à une minorité pour qui la guerre n'est rien d'autre qu'une source de profit, au détriment de l'ensemble de la population... Je pense qu'il existe une sagesse

populaire que n'ont pas forcément nos dirigeants, eux qui commandent la guerre mais ne la font pas. »

« Construire la paix est un acte politique fort qui doit relever plusieurs défis : trouver d'abord un accord acceptable entre chaque partie, une sorte de paix sans victoire, où chacun ne se sent ni humilié, ni supérieur au peuple d'un autre pays » insiste le maire, se référant à une citation d'Albert Einstein pour conclure son discours, « je ne sais pas comment sera la troisième guerre mondiale mais ce dont je suis sûr, c'est que la quatrième guerre se résoudra à coups de bâtons et de silex ».



« Nous avons beaucoup de camaraderies, c'était sincère. Quand on s'embrasse, c'est pas pour du beurre chez les forains » s'amuse et se remémore la jeune centenaire.

Centenaire, Jeanne Anne

L'œil est malicieux, le sourire généreux, le tutoiement naturel et les paroles bienveillantes... non sans humour ! Jeanne Anne a fêté ses cent printemps le 1er mai dernier et sa bonne humeur est contagieuse.

Elle a passé sa vie sur les routes, de foires en fêtes foraines et Jeanne a adoré cette vie itinérante. « Mes grands-parents avaient un cirque, alors on le suivait. Je suis née dedans, on posait mon berceau sur le coin de la loterie ! » C'est donc tout naturellement qu'Anne est devenue à son tour foraine,

gérant à son tour une loterie et un petit théâtre pour son fils, Depuis une vingtaine d'années elle habite à la Résidence Saint-Julien et à l'occasion de son anniversaire Maryline Fournier est venue lui offrir une composition florale et un brin de muguet « je l'ai connu toute petite, j'allai avec sa mère à la messe » nous confie t-elle. Le maire était accompagné de Carole Dufils, son adjointe en charge de la vie sociale et de la solidarité, ainsi que de Liliane et Claude Letellier qui la connaît depuis leur enfance.

ÉTAT CIVIL

Naissances

05 février : LESUR Chloé

06 février : GRÉMONT Elyana

04 mars : POIRETTE Loéline

06 mars : MAMA Aymie

11 mars : EMANGNEN Maylou

18 mars : CROUTELLE Victor

21 avril : RATS Julia

02 mai : YAGLI Ayse

09 mai : DUHAMEL Andréa

Mariages

26 février : EL JER Y Mabrouk et
LEPORTIER Nicole

07 mai : COSTA Jean-Romain et
PLÉ Elyse

11 juin : MARCOZ Antoine et
BERTHE Laura

Décès

29 janvier : POULAIN Guy

30 janvier : HÉBERT Gérard

01 février : DUCLOS Yvette, née CHENUIL

03 février : SALZET Alice, née BATEL

04 février : DELAPORTE Ginette, née DUVAL

15 février : OBIN Claude

15 février : DOUVILLE Martial

20 février : MARTIN Irène, née DEBRIS

20 février : ROBBE Jean-Christophe

23 février : MOUCHEL Renée, née DE FAZIO

05 mars : ROUSSEL Renée, née VASSEUR

09 mars : VINAS Camille, née BREUGNOT

20 mars : EL KOUBI Abraham

21 mars : RADE Reine, née PAQUET

25 mars : NIEC Jean

28 mars : LEMANGNEN Marc

02 avril : COUTURIER Jeannine, née TOULOTTE

23 mai : CANIVET Jean

13 avril : HUBERT Rose, née CAQUELARD

16 avril : DUCHAUSSOY Claude

29 avril : LECOISSAIS Christophe

13 mai : DURAND Denise, née CARPENTIER

14 mai : BLOQUET Claude

04 juin : LACOUR Serge

08 juin : BONVOISIN Francine, née HERBELIN

Médiév'Arques, acte VI



Une trentaine d'artisans et de commerçants présents sur le marché médiéval.

5 compagnies en quête d'histoire ou de fantasy ont animé les allées des campements.

A la taverne ou siège le maître des épices, les visiteurs pouvaient se défier avec des jeux de société de l'époque.



Les 18 et 19 juin, le long des rives du plan d'eau les bannières frappées du lion de Normandie flottaient fièrement au vent. Le temps d'un week-end la vie médiévale a repris son cours, les braies et cottes de maille ont ressurgi du passé pour bivouaquer à quelques volées du château. Organisée par l'association « Sauvegardons le château d'Arques », la 6ème édition des Médiév'Arques pouvait ouvrir.

Commerçants, taverne et échoppes d'artisans travaillant le métal ou le cuir ont pris place dans le village médiéval. Dans les campements, les visiteurs pouvaient se laisser guider au son de la harpe, découvrir l'art de la broderie ou échanger avec le maître des épices. Un sens du raffinement très éloigné des stéréotypes chevaleresques que l'on nous assène, même si quelques passes d'armes eurent lieu près des tentes ! Des joutes ludiques auxquelles étaient conviés les enfants, avec une mise au pilori... et des éclats de rire pour le perdant.

5 compagnies étaient présentes pour animer les Médiév'Arques. Certaines à la recherche de la véracité des us et coutumes, d'autres, jouant avec le monde onirique et fantasy. Mais c'est sans conteste le fauconnier Marco Di Penta qui a accaparé

le plus de visiteurs pendant ses spectacles. « Je suis venu avec mon équipe » plaisante le dresseur et soigneur, « c'est ma famille, je vis avec eux. Il faut leur prêter attention mais aussi respecter la nature et la faune locale. » À ses côtés, hibou, buse, faucon, aigle, vautour et autres rapaces, « ce sont de grands chasseurs ! Avec le plan d'eau et les canards je dois faire très attention et je ne peux les laisser partir dans n'importe quelle direction ». Petits et grands, le public a été conquis par la complicité de Marco Di Penta et de ses amis ailés.



À la chaleur tropicale du samedi a succédé la douche écossaise le dimanche ! Mis en alerte orange pour vents violents par la sous-préfecture, la manifestation a été interrompue par mesure de sécurité. Une décision difficile pour les bénévoles de l'association qui n'ont pas compté leurs heures pour offrir cette manifestation. On a hâte de les retrouver à la prochaine édition.

Programme du 14 juillet



13 JUILLET

À 21h30 : Retraite aux flambeaux défilé pédestre (départ les côtes du chteau, arrivée place Baudelot (groupe scolaire).

À partir de 23h00 : Bal populaire place Baudelot

14 JUILLET

À partir de 10h15 : Cérémonie officielle du 14 juillet Rassemblement devant la caserne des pompiers rue de Rome, départ des véhicules pompiers jusqu'au monument du souvenir place Desceliers

De 14h à 18h : Kermesse autour du Gymnase de l'Etoile

À 23h : Feu d'artifice "LES CHARIOTS DE FEU" devant le plan d'eau